

DOSSIER FUSION ANNIVIERS

Dans seize jours, les Anniviards décideront ou non de fusionner six communes pour créer Anniviens. «Le Nouvelliste» a choisi d'accorder une place particulière à cet événement historique. Il y a cent deux ans, Anniviens se séparait en six communes. Aujourd'hui, celles-ci veulent en faire à nouveau une seule. Retour sur un siècle d'amour-haine...

En 1901, Ayer voulait fusionner

HISTOIRE ► L'histoire se répète, mais ne se ressemble pas toujours. En 1901, les communes du bas de la vallée (Grimentz, Saint-Jean et Ayer) avaient entamé un processus de fusion finalement accepté uniquement par Ayer. Trois ans plus tard, la séparation définitive de la vallée en six communes était consommée. Un siècle de collaboration a remis «la fusion sur la table».

VINCENT FRAGNIÈRE

En Anniviens, l'idée de fusionner n'est tombée ni du ciel, ni des six présidents et encore moins de... Vissoie. Depuis l'éclatement paroissial de Saint-Luc et Chandolin en 1806, les Anniviards ont l'habitude de se séparer, de se regrouper, de s'opposer, de se diviser, de s'unir ou de se quereller. «Je ne connais pas d'autre lieu en Valais dont l'histoire est faite d'un va-et-vient continu entre retrouvailles et séparations», explique le sociologue Bernard Crettaz. Petit tour d'horizon historique de cette véritable culture du conflit.

Une vraie entité jusqu'en 1798

Anniviens a représenté une véritable unité jusqu'en 1798. Fédérées en Quartiers, les communautés annivi-

1824, Ayer et Grimentz se partagent tous les deux ans le pouvoir sur Vissoie. «Pour eux, Vissoie ne pouvait pas être une commune. Le centre devait appartenir à toute la vallée, car il s'agit d'un lieu de passage obligé pour les nomades qu'ils possèdent.» Les premières sédentarisation de la fin du XIXe siècle font que Vissoie réclame son autonomie refusée par Ayer, ce qui provoque de nombreux conflits.

En 1901, Ayer avait son Simon Epiney

Aujourd'hui, les pronostics pour la fusion sont pessimistes du côté d'Ayer. Pourtant, il y a plus de cent ans, en 1901, c'est Ayer qui avait déclenché un mouvement de fusion pour le bas de la vallée avec Grimentz et Saint-Jean. «Ayer possédait

les et le développement économique avec, notamment, l'arrivée du barrage de Moiry obligent les six entités à déjà collaborer. «La caisse-maladie, les routes, le médecin, l'assurance du bétail, l'arrivée des Raiffeisen, la création de la centrale laitière sont souvent des éléments imposés par les circonstances. On peut vraiment parler de collaboration forcée.»

Ayer et Grimentz contre l'école centralisée

L'arrivée du tourisme change complètement la donne. Les hommes forts de l'époque comprennent que l'intensification des collaborations est un bien pour la vallée.

Le point culminant de ces regroupements concerne évidemment, en 1972, la volonté de création d'une

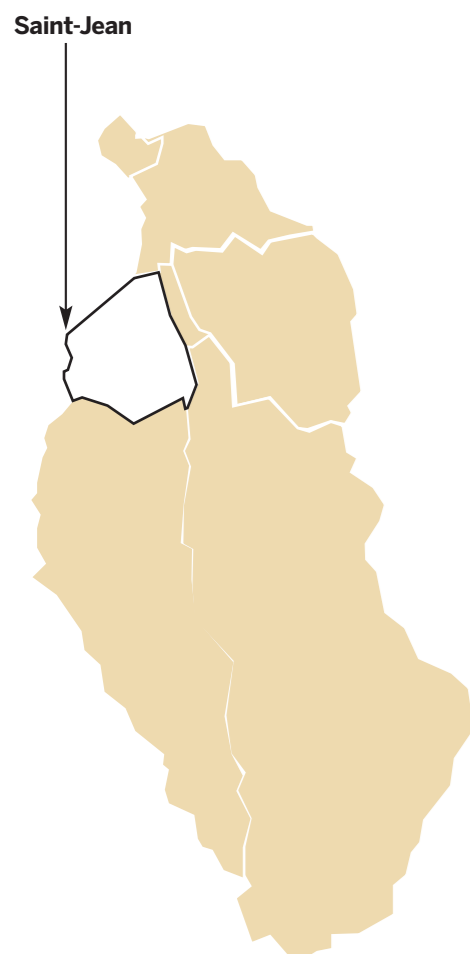
grouper et à effectuer de nombreuses tâches en commun. Les offices du tourisme se réunissent sous AIDA avant de créer la destination «Sierre Anniviens Tourisme». Une destination qui est aujourd'hui considérée par Valais Tourisme comme l'une des plus performantes du canton. Sur le plan scolaire, Anniviens introduit, pour une seule voix de différence lors de la votation, l'horaire continu en 1990. «Nous étions la première entité scolaire d'Europe à le faire et nous restons toujours les seuls en Valais à l'avoir», argumente Bernard Crettaz.

Les SD fusionnent... ou se déchirent

Ces dernières années, à côté du discours sur la fusion des communes qui a démarré il y a presque dix

En 1990, pour une voix, les six communes décident d'instaurer l'horaire continu à l'école de Vissoie.

1990



LE CHOIX DES AUTORITÉS

Un opposant à Saint-Jean

Le président		
Simon Crettaz	POUR	■
Le vice-président		
Franziska Zufferey	POUR	■
Les conseillers		
Bernadette Witschard	POUR	■
Christian Loye	POUR	■
Eloi Abbé	CONTRE	■

des, placées sous la seule autorité du pouvoir féodal, correspondait, pour l'époque, à l'éventuelle future commune d'Anniviens si la fusion passe le 26. «Depuis l'avènement, en 1798, des communes fédérées en Tiers, on ne peut plus parler d'unité anniviard. Il y a eu un véritable déséquilibre dans la collaboration avec, par exemple, Grimentz qui s'approprie comme le centre de la vallée soit Vissoie», explique Bernard Crettaz.

Saint-Luc et Chandolin créent la première grande cassure

Ceux qui connaissent l'histoire anniviard datent à 1806 la première grande cassure dans la vallée. En décidant de créer leur propre paroisse, Saint-Luc et Chandolin séparent la vallée en deux entre le haut et le bas. «Et ils se rapprochent aussi de Sierre en passant directement pas Fang et Soussillon.» L'autre conflit concerne déjà le centre Vissoie. De 1814 à

en la personne de Joachim Peter son «Simon Epiney» de l'époque. Président de commune et aussi député au Grand Conseil, il était persuadé que la séparation était contraire aux intérêts de la vallée et que le centre devait appartenir à tout le monde.» Au final, il réussit à influencer positivement les siens qui voteront oui en assemblée primaire. Par contre, ce sera non pour Grimentz et Saint-Jean.

Deux ans plus tard, les six communes se séparent définitivement, les conflits sont nombreux et, pour très longs temps, on ne va plus parler de fusion.

En conflit et obligés de collaborer

La première moitié du XXe siècle sera marquée par deux attitudes contradictoires en Anniviens. D'un côté, les conflits liés à la séparation de 1904 ont une influence certaine sur les relations entre les communes et les citoyens. De l'autre, les différentes mutations socia-

seule école à Vissoie, de l'enfantine à la fin du cycle d'orientation. Urbain Kittel, qui avait défendu ce projet bec et ongles, se souvient. «Comparée à aujourd'hui, l'intensité de la campagne était dix fois supérieure. Dans certaines assemblées, nous devions nous déplacer avec notre conseiller d'Etat Antoine Zufferey pour le protéger.» Au final, Grimentz et Ayer diront non. Les quatre autres communes assument seules la construction du centre. Deux ans, plus tard, Grimentz et Ayer, face à plusieurs problèmes insolubles, décideront finalement de rejoindre le centre scolaire de Vissoie.

Anniviens joue les précurseurs

A partir de la construction de l'école, les collaborations entre les communes anniviardes vont déboucher sur plusieurs projets précurseurs pour le Valais. Sur le plan touristique, les remontées mécaniques feront partie des premières à se re-

ans, l'évolution des sociétés de développement est symptomatique de la différence d'approche qui existe dans la vallée. D'un côté, Saint-Jean et Grimentz acceptent de fusionner. De l'autre, Chandolin refuse de rejoindre Saint-Luc, tout comme Ayer Zinal. Ces trois décisions datent de 2004 et 2005 jouent évidemment un rôle dans le processus de fusion actuel.

Vous l'aurez compris, Anniviens n'a pas inventé la fusion de ses communes par hasard. Son passé y est pour beaucoup et joue un rôle essentiel dans le choix des citoyens anniviards. Du côté des opposants, les conflits liés au centre scolaire ou à l'horaire continu – encore présents dans de nombreuses communes – ont toujours laissé des traces, tandis que les partisans de la fusion tentent de faire admettre qu'avec ce passé-là, les pièges inhérents à tout dossier de l'importance de la fusion peuvent facilement être évités.



En centralisant toutes les écoles à Vissoie (1972), mais surtout en étant la première entité européenne à mettre en place l'horaire continu (1990), le val d'Anniviens a joué un rôle de précurseur sur le plan valaisan. Mais ces deux dossiers ont également généré des rancœurs tenaces dans la vallée. BIFTEL

LA QUESTION VACHE

«Gabriel Solioz, pourquoi Grimentz, en plein boom économique, devrait-il partager son pouvoir avec cinq autres communes en fusionnant?»



GABRIEL SOLIOZ PRÉSIDENT DE GRIMENTZ

«Une fusion permet de partager les charges»

«C'est très simple! Grimentz vit effectivement un véritable boom dans la construction et le tourisme avec l'arrivée enfin des bains thermaux et d'un hôtel quatre étoiles. Cela va permettre de créer près de 80 emplois au total sur notre commune. Il est évident que les Grimentzards ne suffiront pas à les occuper. Les habitants des cinq autres communes anniviardes doivent en profiter. Il est donc plus judicieux de partager à travers une seule commune les charges et les recettes de ce boom, plutôt que d'avoir à assumer toutes les charges et laisser partir une partie des recettes et d'impôts hors de la commune.» VF



Mireille Melly sait ce qu'elle votera le 26 novembre. LE NOUVELLISTE

LA FUSION VUE PAR... MIREILLE MELLY

«Une association aurait créé moins d'animosité»

10 h 50. Originaire de Baulmes dans le canton de Vaud, «mais Anniviard depuis trente-cinq ans à Ayer», Mireille Melly sait qu'elle votera contre la fusion le 26 novembre. Ses arguments, elle les a préparés. «J'ai lu tout ce qui était possible à ce sujet. Les journaux «Infusion», les articles de presse, et j'ai assisté aux quatre forums.» Opposée à cette idée, elle attendait qu'on vienne lui prouver le contraire. «J'attendais qu'un ou des arguments en faveur de la fusion me fassent changer d'avis. Mais en fait, ils m'ont plutôt confirmée dans mon sentiment. Les présidents nous disent qu'on sera plus forts, plus grands. Je ne suis pas convaincue que six présidents qui se battent pour conserver des bureaux de poste ou dans un service de l'Etat soient moins efficace qu'un seul.»

Les propos avancés par les partisans et ses amies, hier dans nos colonnes, l'agacent et la blessent. «On dit que voter oui à la fusion, c'est penser à l'avenir de nos enfants. Alors si je dis non, je suis une mauvaise mère qui ne pense pas à eux? Mes enfants ont eu un certain parcours de vie. Je ne crois pas qu'il

aurait été différent si les communes étaient fusionnées.» Avant de livrer en vrac deux autres points développés au cours de la non-campagne. «On nous affirme qu'il y aura plus de démocratie. Mais les forums l'ont démontré. Dès qu'il y a beaucoup de monde, les gens n'osent plus s'exprimer. Quant au fait de devoir chercher moins de conseillers, ce n'est pas le cas à Ayer puisqu'il en faudra toujours cinq, comme aujourd'hui, le Conseil communal gérant la commune et la bourgeoisie.» Elle, qui est dans de nombreux comités ou projets agricoles qui concernent la vallée, croit plus à la création d'une association de communes qui aurait «créé moins d'animosité dans les familles et dans les villages. Elle aurait aussi permis de construire des projets ensemble, comme un home pour personnes âgées, par exemple.» Pour Mireille Melly, il y a trop de questions qui sont restées sans réponse, trop de choses qui n'ont pas été dites. «Quand on pose une question aux présidents, ils nous répondent qu'on verra plus tard. Mais ça, c'est signer un chèque en blanc. Je ne l'ai jamais fait à titre privé.» LS

LA FUSION VUE... D'AILLEURS



Claude Conus, conseiller communal. «LA LIBERTÉ»/MÉLANIE ROULLER

SIVIRIEZ (FR)

«La fusion a renforcé l'esprit de village»

Le canton de Fribourg a fait sa révolution au niveau des fusions. L'Etat a délié les cordons de sa bourse pour encourager les rapprochements. Résultat: en cinq ans, le nombre de communes est passé de plus de 250 à 176. Parmi elles, Sviriez – dans la Glâne au sud de Romont – a quelques particularités, notamment celle d'avoir connu deux regroupements, en 1978 et en 2004. Avec 2000 habitants, elle est composée aujourd'hui d'un grand village et de six plus petits. Claude Conus était conseiller communal de Prez-vers-Sviriez, l'une des petites communes. «Au moment où on a parlé de fusion, des sociétés d'animations villageoises se sont créées dans deux petits villages. Mais ce n'était pas contre la fusion.» Ces sociétés ont remis au goût du jour d'anciennes traditions. «A Prez par exemple, on pratique un bûchage des nouveaux habitants. Un moyen de se connaître, de mettre en avant les artisans du village... La fusion, dans notre cas comme dans celui du Saulgy qui a fusionné en 1978, a renforcé l'esprit de village. En quelque sorte, ces sociétés d'animations ont remplacé les unités administratives.» La fusion des communes a presque imposé, quelques mois plus tard, une réunion des paroisses, histoire de faciliter les choses.

Aujourd'hui conseiller communal du «grand» Sviriez, Claude Conus voit dans la fusion certains avantages de gestion. «Cela permet une remise à zéro de tous les dossiers comme le cadastre, les règlements et leur application qui sont tantôt laxistes, tantôt stricts. Cela remet de l'ordre et ça fait du bien à tous les villages, petits ou grands.» LS

REPONSE AUX INQUIETUDES D'UN PROMENEUR

Pourquoi cette eau fluorescente à Mollens?



Dans ce ruisseau de Mollens, l'eau claire des sources avait cédé sa place à un curieux liquide d'un vert fluorescent. Le temps d'un après-midi. Aucune inquiétude: la fluorescéine n'est pas nocive, et sert au traçage pour déterminer les zones de protection des eaux.

JEAN-PIERRE FARINE

XAVIER FILLIEZ

Curieux phénomène constaté par un promeneur ce mardi dans un ruisseau de la commune de Mollens (route de Motty). L'eau claire des sources a cédé sa place dans le torrent à un liquide d'un vert-jaune fluorescent. De quoi laisser perplexe n'importe quel bipède, assoiffé ou non. Le fait, immortalisé en un coup de clic-clac par le piéton, trouve évidemment une explication rationnelle lorsqu'on s'enquière d'un éclaircissement auprès des autorités. Nous vous la livrons, toute digne d'intérêt qu'elle puisse paraître pour quiconque croisera la route d'un... torrent lumineux lors d'une balade au grand air.

Zones de protection des eaux. L'épisode commence à Sierre. La commune, historiquement propriétaire de plusieurs sources sur la commune de Mollens, mandate l'hydrogéologue Charly Berthod pour effectuer un traçage sur ces sources. Explications du responsable du service des eaux pour Sierre Energie, Pierre-Alain Pouget: «Le but de ces traçages est de déterminer précisément l'étendue des zones de protection des eaux. Il faut savoir que trois zones de protection sont définies autour des sources, sur trois périmètres allant en s'élargissant. La première, S1, est une zone très restrictive, la deuxième, S2, impose des prescriptions un peu moins sévères (ndlr: interdiction de construire, restrictions d'épandage agricole, etc.), et la troisième est une zone de sécurité un peu plus large. Ces zones doivent être mises à l'enquête. Or, il avait été déterminé que la

zone S3 se situe à cheval sur les communes de Mollens et Randogne. Mollens l'a incluse dans son plan d'aménagement, pas Randogne. Ce traçage permettra de préciser les zones...»

Infiltration ou non? Telle est la question. Techniquement, l'hydrogéologue introduit un liquide qu'on peut facilement distinguer de l'eau, à un point du réseau qui serpente les zones établies, autour de la source. «Il s'agit ensuite de constater si l'eau teintée de ce liquide s'infiltré jusqu'à la source, dans le terrain, par des fissures, etc.», explique Charly Berthod. «Si c'est le cas, nous calculons le temps d'infiltration. C'est ce qui nous permet de définir avec précision l'épaisseur et l'étanchéité de la couche, et donc de définir les zones de protection.» On comprend que plusieurs heures après l'introduction de l'étrange fluide, un vaste réseau de cours d'eau avoisinant en ait pris la teinte. Jusqu'à Sierre, précise M. Berthod, la Mondèche était verte de part en part.

De la fluorescéine: liquide inoffensif. Précision tombant sous le sens: le liquide en question, de la fluorescéine, n'est pas nocif. Pas de quoi tout de même vouloir en remplir sa gourde. Ce genre de démarche suit la voie officielle. L'hydrogéologue avertit l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) (il répertorie et archive ces essais), qui avertit le Laboratoire cantonal, lequel en informe la commune «site», Mollens en l'occurrence. Pour répondre aux interrogations éventuelles de la population. Voilà qui est fait.

MÉMENTO

SION
La HEVs informe

Une séance d'information publique sur la formation Bachelor of Science (sciences de l'ingénieur-e) est organisée le 11 novembre 2010 à midi à la HEVs de Sion. Route du Rawyl 47.

SIERRE
Rectificatif

Contrairement à ce qui a été annoncé dans nos colonnes hier, les ressortissants français de Suisse n'ont pas rendez-vous le 11 novembre au cimetière de Sierre pour commémorer le 11 novembre 1918, celui-ci ayant déjà eu lieu le 4 novembre.

PUBLICITÉ

LE DALION - SION
OUVERT
Valais - Bains - Sion

Du lundi au vendredi de 17 h à 4 h - Samedi et dimanche dès 21 h
SOIRÉES AVEC ORCHESTRE DUO SMILE
Rue de Lausanne 130 - X. Rodriguez

VENDREDI ET SAMEDI: CABARET SÉPARÉ